

Peanut

Un siècle de splendeur et de misères

Jean Bédard

Numéro 81, hiver 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44879ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bédard, J. (1991). Peanut : un siècle de splendeur et de misères. *Québec français*, (81), 90–91.

TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Jean BÉDARD

(XXXVI)

Peanut : un siècle de splendeur et de misères

Le pain quotidien d'un Québécois bien né se retrouve souvent nappé d'une généreuse couche de beurre de peanut, crémeux ou croquant, auquel il peut ajouter, avec art, des rondelles de banane, de la confiture, du chocolat. Quel Québécois, qu'il soit issu d'un milieu populaire ou cultivé, n'a pas quelque part dans une armoire ne serait-ce qu'un reste de pot de ce nectar sacré ? Pourtant, en relevant la première attestation du mot au Québec, en 1879, dans *Le Nouvelliste* (Québec) du 28 février, on s'étonne que cette réalité ait connu par la suite un si grand engouement.

Au coin de la 107^{me} rue [à New-York], il avise un éventaïre de marchand de peanuts et se paie la fantaisie d'un cornet de cette friandise aussi indigeste que yankee (p. 3).

Étonnant commentaire que celui-ci, car les diététistes eurent tôt fait de vanter les vertus nutritives et énergétiques de cet aliment. Quoi qu'il en soit, les observateurs de la langue, eux, se sont toujours entendus sur la nécessité de retirer sinon la réalité, du moins le mot *peanut* de la bouche des consommateurs.

Plus on l'entend, plus on l'étend

Il est clair que le mot *peanut*, souvent orthographié, dès 1907, sous la forme francisée de *pinotte*, nous vient directement de l'anglais. C'est dire qu'il a toujours été l'objet d'une chasse assidue de la part de ceux qui avaient et qui ont le souci d'épurer notre langue. Il semblerait bien que ce gibier ait déjoué avec ruse les pièges qu'on lui a tendus, car s'il est un mot qui s'est enraciné au point de donner naissance à de nombreux syntagmes, emplois figurés et expressions, c'est bien *peanut* ! Pour la syntagmatique, pensons à *peanut salée*, en *écales*, *sac de peanuts*; *huile*, *beurre de peanut* (*sandwich*, *toast*, *biscuit au beurre de peanut*; *beurrée*, *pot de beurre de peanut*).

En emplois figurés ou métaphoriques, le mot est associé à quelque chose de petit et souvent de forme plus ou moins oblongue. Dans le vocabulaire de la drogue, *peanut* a pris, par analogie de forme, le sens de « comprimés, pilules contenant des barbituriques, des stupéfiants » (toujours au plur.), emploi connu notamment dans le milieu carcéral. Pensons aussi aux sens de « testicule » et de « pénis d'un enfant » (v. par ex. le *Glossaire du parler français au Canada*, 1930). Le mot s'utilise aussi comme appellatif familier à l'adresse d'un petit enfant : *Viens t'babiller, ma petite*

peanut ! Enfin, on enregistre un emploi marginal dans une annonce publicitaire d'un journal de 1923 : *lampe peanut*, un terme « spécialisé » du vocabulaire de l'électronique de l'époque, qui... s'est éteint, mais qui montre bien, en revanche, la vitalité de *peanut*.

C'est pas une peanut !

Au chapitre des expressions populaires rattachées à ce mot, nous connaissons tous : *c'est une (des) peanut(s)* ! « C'est une affaire de rien », qui est attesté, dans notre documentation, depuis 1939 et que l'on trouve, entre autres, chez Roger Lemelin.

Mon Jésus, vous avez enduré des souffrances épouvantables... que mes peines, à côté des vôtres, c'est des peanuts. (*La famille Plouffe*, radiroman, 1962)

Ou, par négation, *ça vaut pas une peanut* « ça ne vaut rien », « ça ne vaut pas la peine qu'on s'en préoccupe ». Pensons aussi à *travailler pour des peanuts* et *ça coûte une peanut*, où *peanut* a le sens de « somme, montant d'argent considéré comme peu important, comme dérisoire ».

- A quel prix vos billets ? - Vingt-cinq cennes [...] *Une pinotte* [...]. (Cl.-H. Grignon, *Un homme et son péché*, radiroman, 1958)

Rappelons enfin les expressions *être*, *partir*, *arriver rien que sur une peanut* « en un rien de temps » et *être rien que sur une peanut* « être tout fringant, surexcité » : *La police s'en vient rien que sur une peanut* (L. Jodoin, *Radio carabin*, radiroman, 1952).

Cboix à la noix ?

Il est vrai que, à quelques exceptions près, tous ces syntagmes et expressions proviennent de l'anglais, y compris même le sens de « comprimés, pilules » qui est un emprunt à l'anglais *grogotique*. De quoi donner raison, semble-t-il, aux normalisateurs de la langue. Mais par quoi pourrions-nous remplacer ce mot qui nous vient si aisément aux lèvres ? Devra-t-on se priver d'en manger si on ne peut en parler ?

Pour remplacer le mot *peanut*, on a proposé aux Québécois de choisir entre trois possibilités. Les deux premières ont été suggérées par Louis Fréchette, dès 1893, qui condamne le mot au profit de *arachide* ou *pistache de terre*. On nous

proposera ce dernier terme jusqu'en 1949, mais on verra également *pistache* (tout court) de 1912 à 1953. Le troisième choix concerne le mot *cacabuète* (ou *cacabouette*), proposé pour la première fois en 1914 par Étienne Blanchard et entériné par nombre d'autres commentateurs jusqu'à tout récemment (par Colpron, notamment). De nos jours toutefois, *arachide* est le seul compétiteur sérieux de *peanut*, particulièrement dans le vocabulaire de la publicité et du commerce, mais également, de plus en plus, dans la langue commune.

Qu'est-ce qui lui vaut ce statut privilégié ? Selon ses défenseurs, *arachide* est le mot qui a cours en français de France. Or, les Français n'utilisent couramment que le mot *cacabuète*. Le mot *arachide* désigne en France la « plante tropicale, cultivée pour ses fruits (graines) qui se développent sous terre ». Au sens de « fruit ou graine de cette plante », le mot n'est relevé dans les dictionnaires français que dans les éditions du *Petit Robert* (depuis celle de 1968) et dans le *Grand Robert* de 1985, comme terme appartenant à la langue commerciale. Cet emploi, équivalent de notre *peanut*, est absent de tous les autres dictionnaires de France.

Quant à *pistache*, le mot n'a jamais été d'usage courant au Québec pour désigner la graine de l'arachide. Il est attesté presque exclusivement dans la presse et les chroniques de bon langage. En français de France, cet emploi a eu cours du 17^e s. jusqu'au début du 19^e s. Les dictionnaires qui le relèvent encore de nos jours le donnent comme appartenant aux français africains et antillais. De toute façon, il est évident pour tous qu'utiliser *pistache* pour remplacer *peanut* entraîne inévitablement une confusion puisque les pistaches sont les graines du pistachier (leur amande verdâtre est utilisée en cuisine et en confiserie).

Reste enfin *cacabuète* - le mot usuel en France - dont toutes les tentatives d'introduction en sol québécois sont restées vaines, peut-être à cause de la sonorité un peu frivole et... scatologique du mot. À ce sujet d'ailleurs, un membre de la Société Royale du Canada, dans les années 1940, ira jusqu'à dire, très sérieusement, que *cacabuète* et *pistache* ont des assonances préfixales assez répugnantes (!). Par ailleurs, *cacabuète*, mot emprunté, en France, au début du 19^e siècle de l'espagnol *cacabuate* (lui-même issu d'un mot aztèque), n'est-il pas également, comme *peanut*, un emprunt à une langue étrangère ?

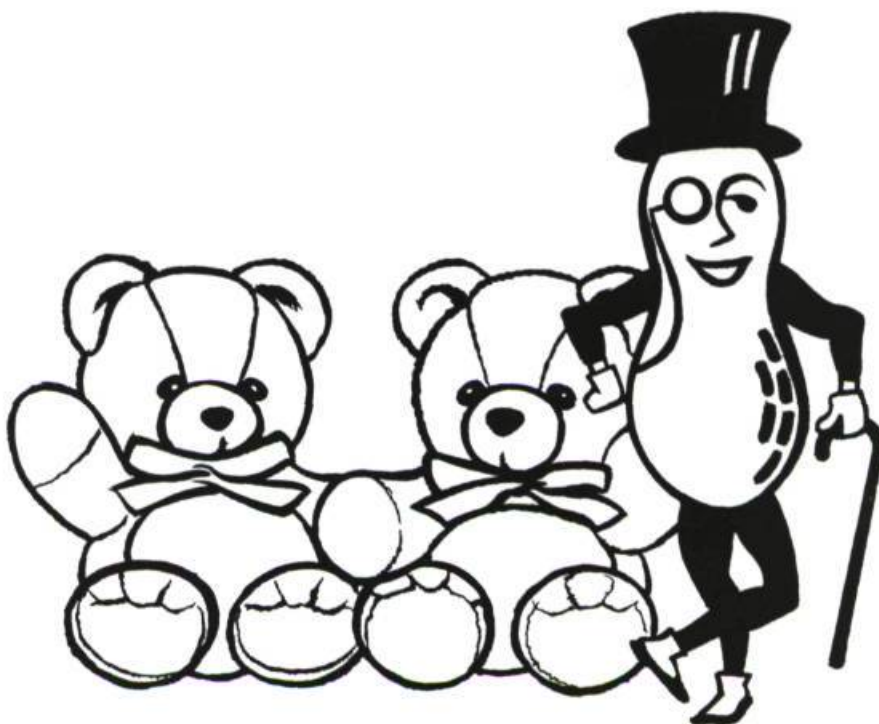
Archiarachide ou propeanut ?

Le fait est que la plupart des Québécois connaissent et utilisent à la fois les mots *peanut* et *arachide*, de même que *beurre de peanut* et *beurre d'arachide*. Le choix des locuteurs repose alors essentiellement sur les situations contextuelles, selon que l'on se retrouve autour de la table familiale ou dans un contexte formel de communication. On pourrait même dire que tout se joue entre la cuisine et le salon. La norme se dessine quand l'usage s'installe. À chacun de se sentir à l'aise avec les mots, sans maux.

Au fait, nous aimerions bien savoir si vous avez un petit faible pour le mot *peanut* ou s'il vous reste en travers de la gorge. Lui préférez-vous *arachide* ? Où et quand ? Écrivez-nous ●

Adresse :

Enquête TLFQ, Langues et linguistique,
Faculté des Lettres, Université Laval,
Québec G1K 7P4



Une valeur sûre pour

RÉUSSIR

ses productions écrites
au secondaire

Nouveau!
1^{re} à 5^e secondaire

Un matériel différent, unique, indispensable

Un matériel qui concilie l'apprentissage du code du français écrit et la production de textes. Ces cahiers proposent une démarche pédagogique qui amène l'élève à prendre une part active dans son apprentissage.

- 1^{re} secondaire : **L'envolée** Louise Marin
- 2^e secondaire : **L'escalade** Louise Côté et Andrée Lacombe
- 3^e secondaire : **Tremplin** Céline Lamy
- 4^e secondaire : **Contact** Louise Marin et Laurette Pérot
- 5^e secondaire : **Déclat** Louise Marin et Laurette Pérot

Surveillez la parution prochaine de :
L'envolée, L'escalade, Contact.

Éditions Beauchemin Itée

3281, avenue Jean-Béraud, Chomedey, Laval, (Québec) H7T 2L2 • Téléphone: (514) 334-5912 • 1-800-361-4504 • Télécopieur: (514) 688-6269